

INSCRIPTION

NOM : **Prénom :**

Adresse personnelle :

Commune : **Code Postal :**

Courriel personnel :

Téléphone personnel : **Mobile :**

Service : **Téléphone professionnel :**

Courriel professionnel :

PARTICIPANTS			Date de naissance	Skieur (*)	Chambre (*)			
	Nom	Prénom			Nombre occupants (1)	Lit Double (2)	Lit Simple (3)	Lit Indiférent (4)
n°1	☐	① ② ③	☐	☐	☐
n°2	☐	① ② ③	☐	☐	☐
n°3	☐	① ② ③	☐	☐	☐

Voir les précisions en annexe

PRIX tarif ASCET 81	Prix total (1)	Acomptes (2)	Solde (3)	Participant		
				n° 1	n° 2	n° 3
Skieur (<i>formule tout compris</i>) (4)	450 € (1)	95,00 €	75,00 €	☐	☐	☐
Non skieur	415 € (1)	85,00 €	65,00 €	☐	☐	☐
Supplément single (seul dans la chambre) (5)	140,00 €	30 €	20 €	☐	☐	☐
Option repas montagnard (6)	10 €		10 €	☐	☐	☐

Voir les précisions en annexe

- Joindre au bulletin d'inscription 4 chèques à l'ordre de l'ASCE 31 chacun du total des acomptes de chaque participant et datés respectivement du **05/09/2019, 05/10/2019, 05/11/2019 et 05/12/2019**.
Exemple : 1 participant skieur + 1 participant non-skieur : 95 + 85 = 180 €

- Prévoir un chèque pour payer le solde lors du séjour. *Si le nombre de participants est suffisant, une légère remise pourra être appliquée à ce solde.*

- **Retourner le bulletin (sans l'annexe) et les chèques à votre ASCE d'appartenance qui transmettra.**

Pour les adhérents de l'ASCET 81 :

ASCET 81 DDT - 19 rue de Ciron- 81013 ALBI cedex 9

Envoyer un message, sms, etc. à l'Asce 31 pour signaler votre inscription avec copie à votre ASCE.

L'adhésion à une ASCE (31 ou autre) pour l'année 2020 est obligatoire.

Le fait de s'inscrire implique que les participants au séjour abandonnent leur droit à l'image au bénéfice de l'organisation.

Visa de l'ASCE d'appartenance si hors ASCE 31 :	Signature du participant principal :
--	---

Pour tout renseignement complémentaire :

Bureau Asce : ☎ 05 61 58 50 19
Gérard Simon : ☎ 06 44 12 51 78
Hervé Dominé : ☎ 06 82 07 67 24

✉ permanent.asce-31@i-carre.net qui transmettra si nécessaire
✉ gerard.simon@i-carre.net
✉ domine.herve@laposte.net

• DETAIL DU SEJOUR

- Départ : **dimanche 12/01/2020 matin vers 6h30**, arrivée à Montgenèvre vers 17h,
- Retour : **départ samedi 18/01/2020 vers 16h30**, arrivée à Toulouse dimanche 19/01/2020 vers 3h,
- Voyage en bus (très) confortable,
- Six jours de pension complète,
- Forfaits remontées mécaniques pour 6 jours (du lundi au samedi). *Le forfait est valable sur le domaine Mongenèvre + Monts de la Lune + 1 jour Vialattea (Voie lactée en Italie). Il est possible d'acheter individuellement au dernier moment, une ou plusieurs extensions Vialattea aux caisses des remontées au tarif de 25 € (tarif 2019).*
- Prêt de matériel de milieu de gamme pour 6 jours
- Une fiche d'information avec le point de rendez-vous, les horaires, etc. sera communiquée aux participants quinze jours avant le départ.

• PARTICIPANTS

(*) : Cocher la case correspondante pour oui ou rayer la mention inutile.

(1) : Dans ce village-club, les chambres sont composées d'une pièce principale avec un lit double ou deux lits simples et d'une pièce secondaire (plutôt un couloir) avec deux lits superposés, donc une capacité maximum de 4 personnes. Choisir le type de chambre désiré :

- Si vous voulez rester à deux personnes dans la chambre, choisissez ②
- Si vous voulez être à trois personnes, choisissez ③, loger à trois (ou quatre) ne donne lieu à aucune remise. ***Vous pouvez essayer de vous regrouper en ne remplissant qu'un bulletin pour la chambre.***
- Si vous voulez être seul(e) dans une chambre, choisissez ①, cette option (dite single) implique un supplément de 140 € et est limitée par la disponibilité des chambres.

ATTENTION : se renseigner auprès de l'Asce sur la disponibilité de chambre pour une personne.

(2) : Lit double pour couple (***Attention : dépend des disponibilités***),

(3) : Lit simple pour une personne (***par défaut***).

(4) : Choix du type de lit indifférent.

• PRIX

(1) : Pension complète 6 jours, forfaits remontées 6 jours (sauf non skieur), prêt de matériel 6 jours (sauf non skieur), transport, assurance annulation et frais divers.

(2) : 4 acomptes en septembre, octobre, novembre et décembre 2019.

Il s'agit d'une facilité de paiement, les 4 acomptes peuvent être payés autrement, par exemple, en une seule fois.

(3) : Solde à payer **lors du séjour uniquement**.

(4) : Formule tout compris (pension complète + forfaits + matériel) quel que soit l'âge.

(5) : Le supplément chambre seul (single) est à répartir sur les acomptes et le solde.

(6) : Option Repas montagnard :

- 10 € par personne à payer avec le solde
- Servi dans le restaurant normal (pas de salle dédiée)
- Choix entre *Fondue, Raclette* ou *Reblochonade* (raclette avec reblochon) à faire lors du voyage
- Attention les places sont limitées : 20 fondues, 40 raclettes et 8 reblochonades **par soir pour tout le restaurant.**

Nota : les **chèques vacances** sont acceptés.

• ANNULATION

L'assurance "annulation" est souscrite pour le groupe entier auprès de ALLIANZ - MONDIAL ASSISTANCE.

L'assurance annulation sera mise en œuvre si nécessaire en cas de débits réclamés par les Villages Clubs du Soleil.

Pour info, en cas d'annulation, VCS applique une pénalité de débits de :

+45 jours avant le départ : 5% de frais sur le prix du séjour, entre 45 jours et plus de 30 jours : 25%, entre 30 jours et plus de 10 jours : 50%, 10 jours et moins : 100%

Un remplacement d'une personne par une autre n'entraîne pas de pénalités.

Les conditions générales d'annulation sont disponibles sur demande.

• PRÊT de MATÉRIEL

- Dans la formule tout compris est prévu le prêt de matériel de ski de milieu de gamme. Y compris raquettes, ski nordique, etc. (selon le village).

